



DECRET VOIRIE COMMUNALE AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande d'acquisition d'un excédent de voirie publique.

Les demandeurs sont Monsieur & Madame PIRSON-RICHIR, domiciliés rue de Winée, 36 à 5310 LEUZE.

Le terrain concerné est situé en bordure d'un chemin de remembrement de Longchamps, au niveau des parcelles cadastrées EGHEZEE, 11^{ème} division (Leuze), section B, n° 659C, 658P et 648B.

La demande consiste en la suppression d'un excédent de voirie communale d'une surface de 83 m², tel que repris au plan du Géomètre-Expert, J-P DELCORDE, dressé en date du 23 août 2022 afin de l'intégrer dans la propriété privée des demandeurs.

L'enquête publique est réalisée en vertu du décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous durant la période d'enquête à l'adresse suivante : route de Gembloux, 43 à 5310 EGHEZEE, Service Urbanisme, tous les jours ouvrables de 8H30 à 11H30 et de 13H00 à 16H00, sauf le mardi et le jeudi après-midi.

Le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Monsieur Antoine LEQUEUX, Ing. Géomètre-Expert (081/810.135), mail : antoine.lequeux@eghezee.be.

L'enquête publique est ouverte le 22/09/2022 et clôturée le 21/10/2022

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale, Service Urbanisme, Route de Gembloux, 43 à 5310 EGHEZEE,
- par télécopie au numéro : 081/81.28.35,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@eghezee.be
- remises à Monsieur Antoine LEQUEUX, dont le bureau se trouve au service Urbanisme de l'Administration communale.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention :

DV-2022-5 – PIRSON-RICHIR

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur Antoine LEQUEUX ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale, Service Urbanisme, Route de Gembloux, 43 à 5310 EGHEZEE, **le 21/10/2022 de 9 h à 9 h 30.**

Une réunion de concertation est prévue **entre 21/10/2022 et le 31/10/2022** à l'Administration communale – Salle des Mariages - Route de Gembloux, 43 à 5310 EGHEZEE, si lors de la clôture d'enquête, plus de 25 réclamations ont été déposées.